LEADERSHIP DU CHEF DE PROJETS
FORMATION
Piloter la performance d'une équipe de bureau d'études sans lien hiérarchique

Public :

Chef.fe de projets amené.e à encadrer, organiser et piloter une équipe opérationnelle.

Prérequis :

Exercer des fonctions de direction ou de supervision d'équipe.

Durée de formation :

35 heures, dont 26h en synchrone et 9h en autonomie.
3 jours répartis sur 6 semaines.

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 12 42 79 04 ou par email : contact@julientolo.com

Objectifs :

Maîtriser les outils organisationnels et relationnels pour piloter un projet sans surcharge de travail et fédérer ses interlocuteurs en dehors du cadre hiérarchique.

Moyen et modalité :

A distance

Alternance de théorie et pratique

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

Table, chaise, ordinateur ou tablette, webcam, hauts-parleurs, microphone, supports pédagogiques

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à JULIEN TOLO COACHING & FORMATION sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.
Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.
Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH
Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK
Contact mail uniquement
rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH
MDPH 94 Immeuble Solidarités 7/9 voie Félix Eboué 94046 CRETEIL CEDEX
01 43 99 79 00
mdph94@valdemarne.fr

CAP EMPLOI
77-79 boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 - Créteil
Tel : 01.45.13.28.90

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
Association APAJH du Val de Marne
41 Rue le Corbusier 94000 Créteil

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

3 480 €TTC

Contact :

TOLO Julien
contact@julientolo.com
06 12 42 79 04

QUELQUES CHIFFRES :

	Promotions	Taux de satisfaction :	Nombre de stagiaires :
2026	-		Lancement

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

PILOTER LA PERFORMANCE D'UNE ÉQUIPE DE BUREAU D'ÉTUDES SANS LIEN HIÉRARCHIQUE

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

Préparation de la formation

- Test de positionnement managérial
- Quiz : « 7 leviers de régulation de la charge de travail ».
- Questionnaire Process Communication© en ligne.
- Débriefing de son profil Process communication©.

MODULE 1 ORGANISER SON ACTIVITE MANAGERIALE POUR REPRENDRE LE CONTRÔLE DE SON TEMPS

Objectif pédagogique : À l'issue de ce module, le participant est capable d'analyser sa charge de travail, de définir ses priorités et de construire une stratégie d'organisation lui permettant de consacrer davantage de temps au management de son équipe.

1.1 Construire un cadre de management efficace pour gagner du temps au quotidien
1.1.1 Identifier ses besoins de manager grâce à 2 méthodes.
1.1.2 Manager à partir des valeurs.
1.1.3 Affirmer son cadre de travail et poser des limites.
1.2 Analyser sa charge de travail pour identifier les leviers de productivité
1.2.1 Établir sa chronique d'activité.
1.2.2 Analyser sa chronique d'activité.
1.2.3 Cartographier ses activités.
1.2.4 Estimer sa marge de manœuvre managériale
1.3 Définir ses priorités pour sécuriser le temps consacré au management.
1.3.1 Les 7 erreurs qui alimentent la surcharge de travail.
1.3.2 Comprendre sa relation au temps
1.3.3 Découvrir la matrice des priorités pour arbitrer efficacement
1.4 Développer une méthode de délégation adaptée
1.5 Construire son système personnel d'organisation
1.5.1 Déployer son système organisationnel en 3 étapes.
1.5.2 Initier son système de gestion des e-mails.
1.5.3 Pérenniser son système
1.6 Evaluation intermédiaire : construire sa Stratégie de régulation de la charge de travail

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

MODULE 2. STRUCTURER UN SYSTEME DE MANAGEMENT POUR PILOTER DURABLEMENT LA PERFORMANCE DE SON EQUIPE

Objectif pédagogique : À l'issue de ce module, le participant est capable de structurer un système de management favorisant la coordination de l'équipe, le pilotage de la charge de travail et le développement de la performance collective.

2.1 Définir ses objectifs opérationnels et ceux de l'équipe
2.2 Piloter la charge de travail individuelle et collective
2.3 Créer une méthode de priorisation pour traiter les urgences
2.4 Organiser les réunions de pilotage et les temps collectifs
2.5 Clarifier les rôles et responsabilités
2.5.1 Utiliser les positions de vie
2.5.2 Développer la coopération grâce aux signes de reconnaissance
2.6 Conduire des entretiens efficaces hors hiérarchie
2.6.1 Développer une écoute active
2.6.2 Donner un feedback constructif
2.6.3 Métacommuniquer pour maintenir une relation de travail efficace
2.6.4 Questionner et reformuler pour responsabiliser
2.7 Evaluation intermédiaire : mise en place de son Système de management

MODULE 3 : MAITRISER LES SITUATIONS MANAGERIALES SENSIBLES

Objectif pédagogique : À l'issue de ce module, le participant est capable d'identifier les situations relationnelles sensibles, de prévenir les conflits et d'utiliser des méthodes de communication permettant de restaurer une coopération durable.

3.1 Identifier les situations de tension impactant le fonctionnement collectif
3.2 Prévenir les conflits grâce à l'analyse des mécanismes relationnels
3.2.1 Le Triangle dramatique
3.2.2 Les Jeux psychologiques
3.3 Comprendre la mécanique du conflit : initiation au Triangle dramatique et aux jeux psychologiques
3.4 Maîtriser les outils relationnels de base
3.4.1 Utiliser la méthode DESC
3.4.2 S'initier aux techniques de contre-manipulation
3.5 Evaluation intermédiaire : créer sa Méthode de résolution des tensions (MRT).

Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques illustrés d'exemples issus des bureaux d'études et sociétés de conseil
- Études de cas
- Exercices d'application
- Mises en situation professionnelles
- Jeux de rôle
- Quiz interactifs

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

- Élaboration d'outils personnalisés
- Débriefings individuels et collectifs

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement avant la formation
- Quiz et exercices d'application tout au long de la formation
- Évaluations intermédiaires à la fin de chaque module
- Cas pratiques
- Évaluation finale portant sur la mise en œuvre du Système de management
- Questionnaire d'évaluation des acquis et de satisfaction

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

JULIEN TOLO
COACHING & FORMATION



Contact

Tél. : 06 12 42 79 04
contact@julientolo.com
29, boulevard Henri Ruel, bâtiment 2
94 120 Fontenay-sous-Bois

www.linkedin.com/in/julientolo

Formation

2023
Certification RNCP de Coach professionnel et formateur occasionnel

2023
Accréditation Process communication
KCF France

2023
Secouriste en santé mentale
PSSM

2022
Technicien PNL
MHD Formation

2016
DU Médiateur (partie 1)
IFOMENE

2016
Bases et outils de négociation
CEGOS

2006
Lauréat du Concours d'Attaché territorial
CNFPT

2004
Master Droit & Gestion de l'environnement
Université de Montpellier

2003
Maîtrise de Droit
Université de Nice-Sophia Antipolis

Compétences

- Formation de managers sur la gestion de projet
- Management d'équipe en situation de surcharge de travail
- Accompagnement pré-Burn out
- Efficacité professionnelle

Julien TOLO

Formateur en management d'équipe et de projet

Né le 17 juin 1980
Ancien **Directeur du pôle AMO Conseil de WSP France 2ème Groupe mondial d'Ingénierie conseil.**
Manager d'une équipe de 12 personnes - missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage -AMO.
17 ans d'expérience dans le BTP, dont 10 ans de management, + 60 projets urbains et d'infras.

Expérience

Depuis janvier 2023
Freelance Julien Tolo Coaching & Formation I Fontenay-sous-Bois
Formateur en management - coach professionnel

Conception et animation de formation sur-mesure pour les managers du BTP et de l'ingénierie conseil.
Concepteur du Flow Management : une méthode de régulation de la charge de travail, conçue pour aider les managers à rester performants sans s'épuiser.
Conception des formations "Leadership du manager transversal" et "autodiagnostic de sa charge de travail : perception et réalité" pour les chefs de projets du BTP.
Accompagnement professionnel des managers et des équipes opérationnelles
130 heures de coaching en appui des formations :
Site Internet : www.julientolo.fr
https://julientolo.kartra.com/page/Flow-management
Formation Leadership du Manager Transversal

SAVADEN CONSEILS & COURTAGE ASSURANCE · transamo · LUXPIAN S.A. · LSG 360

2022
WSP France I Boulogne-Billancourt
Directeur du pôle AMO Conseil de WSP France

Membre du Comité opérationnel - COMOP
Manager d'une Business Unit (CA : 1,2M € / an) - Assistance à maîtrise d'ouvrage
Equipe de 12 personnes - secteur de la Construction et de l'Aménagement.

2016 - 2021
WSP France I Boulogne-Billancourt
Directeur de projets - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - AMO

Business & développement - négociation de contrats - Responsable appels d'offres
Montage opérationnel de projets d'aménagement, concessions de stationnements...

2007 à 2012 puis 2012 à 2016
WSP France I Boulogne-Billancourt
Chargé de projets puis chef de projets AMO

Planification de projets urbains - OPCU
Pilotage de missions d'AMO - montage opérationnel d'opérations d'aménagement
Expert procédures et planification de projets sur tout type d'infrastructures de transports terrestres (routier, ferroviaire, fluvial, tramway, etc.)

Réalisations

+ 60 missions d'AMO
Suivi de 60 projets urbains et d'infras d'envergure

Création d'une Business Unit
Budget, reporting financier & pilotage opérationnel.

+ 10 M€ de contrats signés
Négociation, appels d'offres, partenariats

Planification de projets
Planification des procédures sur tout type d'infras et d'aménagements

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de JULIEN TOLO COACHING & FORMATION en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, JULIEN TOLO COACHING & FORMATION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de JULIEN TOLO COACHING & FORMATION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« JULIEN TOLO COACHING & FORMATION », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » au Client. « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com

propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » ou par voie électronique à : « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION ». En particulier, « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « JULIEN TOLO COACHING & FORMATION » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Créteil sera seul compétent pour régler le litige.

JULIEN TOLO COACHING & FORMATION 29 BOULEVARD HENRI RUEL, BATIMENT 2 - 2 RES DU CLOS D'ORLEANS, 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS – Siret : 94887069600010 – Enregistré sous le n°11941419894 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR48948870696 – RCS : FONTENAY-SOUS-BOIS – Capital : € – Tel : 06 12 42 79 04 – Email : contact@julientolo.com